

# PROCES - VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 Juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 Juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BLAZIERT, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil pour une séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy-Noël DUFOUR, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11.      Nombre de présents : 09.  
Nombre d'excusés : 01.                        Nombre de procuration : 01.  
Nombre d'absents non excusés : NEANT      Nombre de votants : 10.  
Date de convocation : 08/06/2023          Date d'affichage de la convocation : 08/06/2023

Etaient présents:                                CALVET Sébastien, DUFOUR Guy-Noël, DURAND Pierre-Jean,  
    GAIKOWSKI Yolande, LAMBERT François, PASINI Philippe,  
    PEYVERGES Christine, SERRES Muriel, TRAVERT Valérie

Procuration :                                        CLERC Benjamin à PEYVERGES Christine

Quorum :    09 présents.

Absent(s) excusé(s) :                            MEUNIER Xavier.

Secrétaire de Séance :                         GAIKOWSKI Yolande.

Président de Séance :                         DUFOUR Guy-Noël.

## 1. Approbation du procès-verbal du 06 Avril 2023 (joint à la convocation)

Aucune remarque n'étant faite, ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Le procès-verbal va être diffusé aux habitants.

## 2. Choix de l'entreprise pour la réfection des bas de mur du Foyer Communal

Le bas du mur du foyer côté sud se désagrège car il a été couvert par un enduit ciment non respirant. Des plates-bandes ayant été créées au pied de ce mur, il serait judicieux de refaire ce mur avant toute plantation.

La Mairie a demandé à 3 entreprises de chiffrer les travaux de réfection en proposant 2 alternatives (montant TTC) :

	<b>Enduit à la chaux</b>	<b>Pierres apparentes Avec jointement à la chaux</b>
BOBI CACAU (Dacibat)	1 880,40 €	1 512,00 €
MDO Habitat	1 950,00 €	2 250,00 €

COOP Action Joël Guérin

1 309,70 €

1 175,70 €

Monsieur Joël Guérin serait en mesure de réaliser les travaux en Août et son devis étant le moins cher, Monsieur Guy-Noël DUFOUR, Maire de Blaziert propose de choisir ce dernier avec la version pierres apparentes qui permet au mur de mieux respirer.

Le Conseil est donc appelé à délibérer.

Le mur du foyer servant en même temps d'emplacement pour les affichages électoraux, la Municipalité va élaborer un système d'accrochage des panneaux. Une alternative serait d'installer les panneaux d'affichage à un autre endroit, par ex. le long du mur en dessous de l'école mais il faut s'assurer que cet emplacement est autorisé (distance par rapport au bureau de vote, visibilité etc.).

**Délibération approuvée par tous les conseillers présents et représentés en faveur de l'entreprise COOP Action Joël Guérin pour la réalisation d'un bas de mur en pierres apparentes avec jointements à la chaux pour un montant de 1 175,70 € T.T.C.**

### **3. Projet d'habillage de l'échangeur de la PAC de l'école**

La future pompe à chaleur de l'école a un échangeur de 1 m de large et 53 cm de profondeur. Pour une bonne circulation de l'air, une embase en béton de 1,40 m x 0,83 m a été réalisée par l'entreprise Dacibat fin avril.

Muriel Serres présente un principe d'habillage qui consiste en une prolongation et extension du petit toit au-dessus de l'avancée du mur et la mise en place de persiennes avec montant et support pour la toiture.

Ce projet devra faire l'objet d'une DP (Déclaration Préalable).

**Cette délibération est votée à l'unanimité des présents et représentés.**

### **4. Adhésion à la Convention de participation au contrat d'assurance collective à adhésion facultative pour le risque Santé conclus par le Centre de gestion du Gers**

Le Centre de Gestion du Gers a mis en place une mutuelle qui pourra être utilisée par tout employé municipal. Cette adhésion est facultative. La Commune de Blaziert n'est pas concernée momentanément mais cette décision représenterait une protection pour l'avenir.

**Cette délibération est votée à l'unanimité des présents et représentés.**

### **5. Nomination d'un correspondant Défense**

Le Ministère de la Défense a adressé un courrier aux collectivités, leur demandant de désigner un correspondant Défense, qui aura un rôle de conseil auprès du Maire pour diffuser des informations du Ministère de la Défense.

Monsieur François Lambert est volontaire pour continuer à occuper ce poste.

**Cette délibération est votée à l'unanimité des présents et représentés.**

## **6. Point sur l'avancement des travaux et subventions d'investissements en cours**

### **• Vitraux de l'église et grillages de Protection Tranche 2 :**

Les 3 nouvelles protections grillagées ont été mises en place. La baie du vitrail n° 1 très touchée par la grêle du 3 juin 2022 est en cours de restauration et sa remise en place est prévue avant la fin de l'année.

Les subventions demandées à la DETR (30 %) et au Département (10 %) ont été attribuées.

Le montant du dédommagement demandé à l'assurance suite aux dégâts de l'orage de grêle, soit 4 510 €, a été accordée dans sa totalité.

Le Mécénat de la Fondation du Patrimoine a accordé un nouveau don pour cette tranche 2 et la tranche 3. La remise du chèque fera l'objet d'une petite cérémonie d'ici la fin de l'année.

Avec les subventions, la collecte toujours ouverte auprès de la Fondation du Patrimoine et avec ce don, la deuxième tranche des ces travaux de rénovation des vitraux devrait, tout comme la première, ne rien coûter à la Commune de Blaziert.

### **• Toiture Mairie et isolation combles**

Pour cet investissement d'un montant de 34 419,39 € H.T. la Municipalité avait demandé une subvention de 30 % à la DETR. Celle-ci a été acceptée. La Région a accordé 15 % sur les 30 % demandés. Concernant les 10 % demandés au Département, la réponse est encore attendue.

Le chantier sera réalisé par Mr Esposito en Octobre 2023.

### **• Rénovation Energétique de l'Ecole**

L'isolation des combles du périscolaire par ECO Habitat sera réalisée pendant les vacances scolaires. La PAC sera installée à partir du 10 juillet.

Pour ces travaux d'un montant de 25 600 €, le nouveau Fonds Vert a attribué 55 % de subvention. L'aide de la Région (demande faite pour 25 %) sera décidée en Commission Permanente le 7 juillet 2023.

Pour l'abri et l'habillage de l'échangeur de la Pompe à chaleur, un devis va être demandé.

### **• Autres dossiers en cours :**

- Nouveau problème à l'école : le plancher sous le lino de la salle du périscolaire semble être en très mauvais état. Expertise prévue le 10 juillet.
- Changement de la gouttière de l'église côté presbytère : un devis de 1 200 € avait été signé avec M. Delaere pour installer une descente de gouttière avec un diamètre de 100 mais ces travaux ne sont pas encore effectués.
- Aménagement de la terrasse de la salle des Associations : les travaux d'aplanissement et d'enterrement du conduit d'eau ont été réalisés par Xavier Meunier

avec sa pelle avec l'aide de Monsieur le Maire. François Lambert a installé des poutres pour retenir les graviers.

- Enfouissement des lignes HT : La ligne HT depuis la Béziade a été retirée et le nouveau poste a été mis en place fin décembre 2022. La suppression des autres poteaux a été demandée au SDEG. La demande est prise en compte mais n'est pas prioritaire. Ces travaux devraient être réalisés en 2024/2025.
- Intervention de la Mairie pour les tranchées Fibre sur domaine privé. Le dossier suit son cours mais il s'avère difficile d'obtenir des devis des 2 entreprises sollicitées.

## **7. Bulletin Municipal de l'été**

Les contributions seront remises à Pierre-Jean Durand jusqu'au vendredi 16 Juin qui va les compiler pour préparer le bulletin. L'objectif est de distribuer tous les bulletins début Juillet au plus tard.

## **8. Compte-Rendu de la Réunion avec Monsieur Guidon relative au CFU (Compte Financier Unique).**

Toutes les communes passeront au CFU à moyen terme, ce qui permettra de ne plus avoir la duplication entre le Compte Administratif et le Compte de Gestion. Ce passage nécessite l'utilisation de la nouvelle nomenclature comptable M57 qui est déjà utilisée par Blaziert depuis un an. Le maire a déposé un dossier de candidature pour le passage au CFU.

## **9. Information suite à l'Assemblée Générale de l'Association les Amis de Blaziert**

Madame Christine Peyvergès présente les grandes lignes de l'AG du 31 mai 2023, lors de laquelle un nouveau bureau a été élu.

Suite à la démission de M. Emmanuel Marion, Mme Christine Peyvergès devient Présidente, Mme Christine Auger Vice-Présidente, Mme Laurence Lacombe Trésorière, M. François Lambert Secrétaire.

La nouvelle équipe souhaite poursuivre les projets initialisés par l'équipe précédente : Fête des Plantes le troisième dimanche d'avril, Fête du Village cette année le samedi 8 juillet, un concert en été et un concert de Noël, ainsi que diverses expositions.

Le café associatif BBC, tenu par les bénévoles, est ouvert à partir du 15 juin du mercredi au dimanche de 11h à 14h et de 16h à 20h.

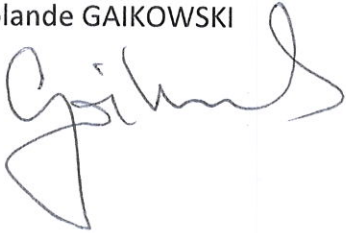
## **10. Questions Diverses et Tour de Table des Conseillers**

- Question de l'entretien du cimetière soulevée par un Conseiller. Suite à un problème de salissures des tombes survenues récemment, l'entreprise prestataire est tenue d'effectuer la tonte par temps sec et avec un bac de ramassage.
- M. François Lambert rappelle qu'un broyeur est désormais disponible pour le broyage des végétaux.

- 5 sépultures ont été constatées en état d'abandon et des plaques vont y être apposées. Un nouveau constat sera fait dans un an.
- Le grand caveau du cimetière, qui pourrait servir de caveau communal et plus précisément d'ossuaire, nécessitera une rénovation s'il est désigné comme tel. Même situation pour le socle très abîmé de la croix en bas du village.

Séance levée à 21 h 50.

La Secrétaire de Séance  
Yolande GAIKOWSKI



Le Président de Séance  
Guy-Noël DUFOUR

